

**Bilan de la campagne de vaccination contre la Covid-19 à Saint-Josse ;
interpellation introduite par M. Yves Bassambi, Conseiller communal.**

Depuis son lancement, l'antenne communale de vaccination, fruit d'une collaboration entre la commune de Saint-Josse-ten-Noode et les Services du Collège réuni de la Cocom, connaît un succès croissant auprès de la population.

En effet, en misant sur la proximité et l'ancrage local, la présence de cette antenne a pour objectif d'atténuer les conséquences de la fracture numérique et les disparités socio-économiques en rendant, ainsi, la vaccination plus proche de ses citoyens.

Vivement souhaitée par vos soins afin de garantir un accès égal au vaccin pour la population, l'antenne a ouvert, le 20 mai dernier, avec une capacité de 120 doses pour passer à 360 à l'heure actuelle.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- A bientôt 1 mois après sa date d'ouverture, quel bilan tirez-vous de cette initiative?
- Où se situe cette antenne de vaccination ? Quelles sont les modalités d'inscription ainsi que les nouvelles tranches d'âge ouverte ?
- Des solutions pratiques sont-elles initiées pour sensibiliser la population à la vaccination ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi pas ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Prises de rendez-vous à la commune pour la population ; interpellation introduite par Mme Elodie Cornez, Conseillère communale.

M. le Président, Cher M. Medhoune,

M. le Bourgmestre, Cher M. Kir,

Depuis le 21 septembre 2020, l'Administration communale de Saint-Josse est ouverte uniquement sur rendez-vous.

Nombre de citoyen.ne.s nous rapportent – et nous ne pouvons que confirmer de notre propre expérience – que la prise de rendez-vous est complexe, inadaptée à certains publics et lente.

Complexe car il n'existe pas de procédure simple à trouver sur le site web de la commune sur le comment procéder. Il faut donc appeler l'accueil pour être renseigné.

Inadaptée à certains publics puisque les rendez-vous ne semblent être fixés que par e-mail. Or, nous savons aujourd'hui, ne fut-ce que par les échos de la vaccination dans la presse, que tout un chacun ne dispose pas forcément d'une adresse e-mail.

Lente car là où, en période normale, il suffisait de se présenter à un moment qui convenait pour le / la citoyen.ne concerné.e, il faut aujourd'hui attendre

1. un retour d'e-mail : l'e-mail de confirmation de la commune demandant un délai de patience de 5 jours ouvrables. En pratique, les délais de réponse sont plus longs.
2. Le rendez-vous fixé (les délais à cet égard semblent plus aléatoires).

Par ailleurs, les rendez-vous sont fixés par l'administration sans tenir compte des réalités professionnelles des demandeurs, pour qui cela crée d'autant plus de difficultés.

Puis-je dès lors vous demander :

1. Dans la mesure où l'on s'oriente vers un déconfinement progressif, notamment au niveau du télétravail, et que par ailleurs, les services communaux à la population sont des services essentiels pour lesquels le cadre légal permet le travail sur le lieu de travail, en ce compris de façon plus large que le jour par semaine prévu dans l'arrêté ministériel, est-il prévu de rouvrir l'ensemble des services à la population au public sans rendez-vous (mais évidemment avec mesures sanitaires adéquates) ? Si oui, à quelle date ?
2. Dans l'attente d'une telle réouverture, la commune peut-elle envisager d'afficher clairement sur son site web et dans d'autres outils d'information la procédure à suivre pour la prise de rendez-vous ?
3. Une prise de rendez-vous par téléphone est-elle possible ?
4. Une procédure accélérée est-elle en place pour des citoyen.ne.s en situation d'urgence ?

D'avance merci de vos réponses.

Elodie Cornez

Conseillère communale Ecolo-Groen

Rue Traversière 98

1210 Saint-Josse-ten-Noode

Départ éventuel du Théâtre le Public de Saint Josse ; interpellation introduite par Mme Zoé Genot, Conseillère communale.

Le théâtre Le Public évoque dans divers médias son départ vers la commune d' Uccle.

- Avez vous connaissance des projets de ce théâtre et quelles conséquences pour sa localisation tennodoise ?

Il semblerait qu' à la création du premier espace du Théâtre Le Public, à l'époque, la commune a soutenu les fondateurs de ce projet.

- Quels soutiens financiers ou autres de la commune ont été consentis à la création du projet du Théâtre Le Public ? Par la suite ?

- Quels liens lient la commune et le théâtre Le Public ?

Je vous remercie,

Cordialement,

Zoé GENOT, députée régionale bruxelloise ECOLO et sénatrice

Rue du Chêne 16, 1005 Bruxelles

02 549 6914

zoe.genot@ecolo.be

http://www.ecolo.be/?_zoe-genot_

Sujet : Un accès internet égal pour tous à Saint-Josse ?

Monsieur le bourgmestre, mesdames et messieurs les echevins, mesdames et messieurs les conseillers communaux,

Parmi les nombreuses leçons qui peuvent et doivent être retenues de la crise, l'importance d'un accès de qualité aux ressources numériques apparaît comme fondamental. Pourtant tous sont loin d'être égaux dans cet accès et ce pour plusieurs raisons : le coût d'abord, impayable pour certains, mais aussi à cause de la qualité de l'infrastructure.

Si la commune a pris des mesures remarquées afin de favoriser la réduction du coût de l'accès internet pour les familles les moins aisées, il reste le problème de l'infrastructure. En effet, on constate de grandes disparités dans la qualité des connexions fournies par les opérateurs commerciaux.

Ainsi, il n'est pas rare de constater que là où les dépliants publicitaires annoncent des vitesses de réseau de 100 mo/s, les vitesses constatées sur le terrain sont souvent bien moindres, parfois moins de 10% des vitesses commerciales annoncées, et en dessous même des vitesses minimales promises.

Les causes de cette situation sont historiques et en dehors du périmètre d'action du présent conseil, les conséquences, elles, sont multiples et relèvent de nos compétences. Accès plus difficile à l'enseignement et aux ressources pédagogiques en ligne pour les enfants et les adultes entreprenant une démarche d'éducation continue, handicap pour les commerces ayant une vitrine en ligne ou même ceux complètement digitaux, à l'instar de ces petits indépendants qui réalisent des sessions de présentation de leurs produits sur les plateformes de média sociaux, difficultés d'obtenir ou de garder un emploi pour les professions passant par le télétravail...

Notre population, qui rencontre déjà tant d'obstacles sur le chemin de l'emploi, n'a pas besoin de ces soucis supplémentaires, et c'est là que la commune peut agir.

La carte jointe à la présente interpellation montre la situation annoncée par un opérateur issu de l'ancien monopole téléphonique, elle montre clairement que tout autour de la commune (voir dans certains bâtiments se trouvant sur notre territoire) se trouvent des lieux équipés des infrastructures les plus récentes mais pratiquement rien dans nos quartiers, pour nos habitants, pour nos commerçants, pour nos indépendants.

Cette situation est, au vu des informations accessibles au public, comparable chez plusieurs autres opérateurs, notamment l'opérateur héritier de l'ancien monopole de télédistribution ou encore l'opérateur privé partenaire des autorités publiques dans le partenariat public-privé Irisnet.

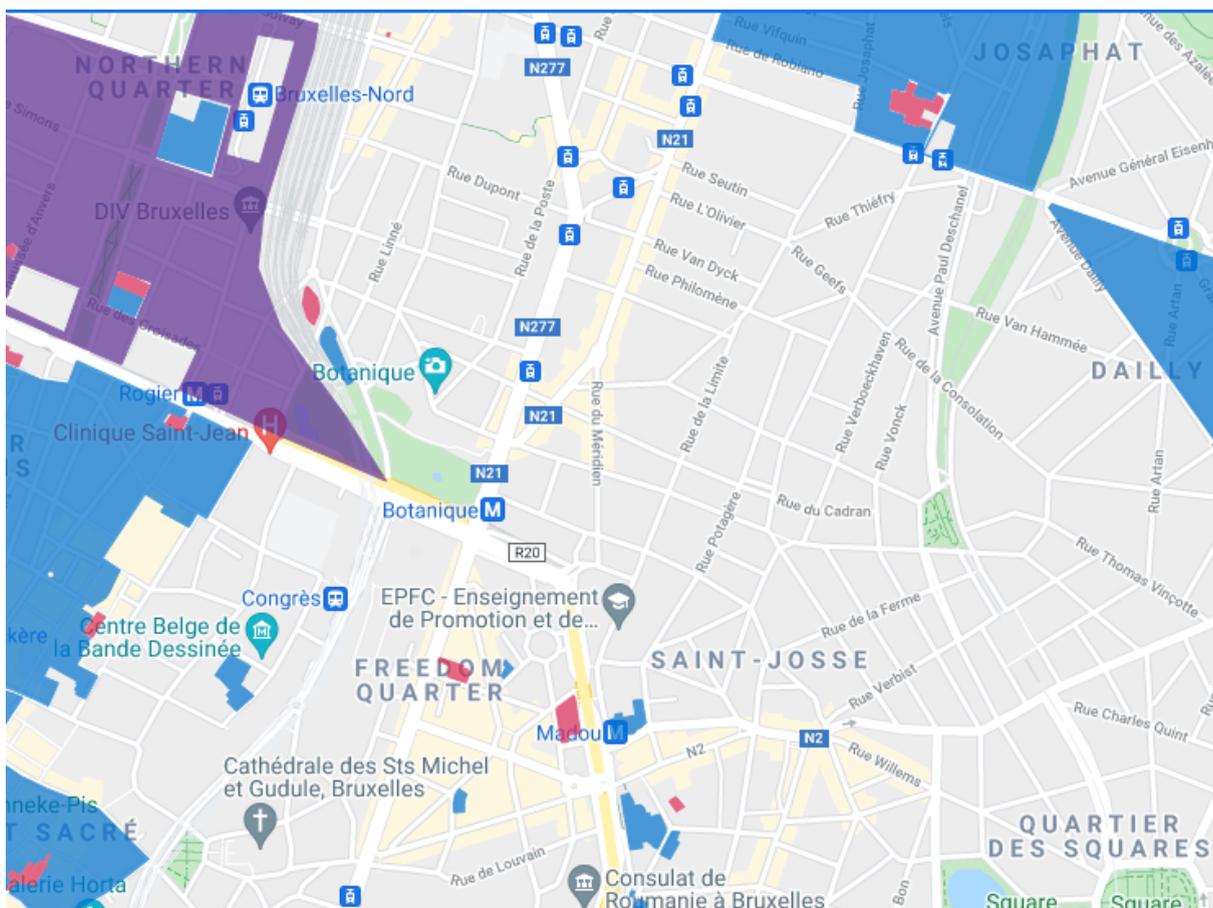
Le fait que certains quartiers ou bâtiments sont connectés et d'autres non est aussi une source d'inégalité entre habitants et entreprises, les personnes et sociétés connectées

bénéficiant d'un véritable avantage concurrentiel sur le marché de l'emploi ou sur leur segment commercial.

Pourtant la commune pourrait prendre langue avec les opérateurs afin de favoriser l'installation de ces nouvelles infrastructures ou mettre en place une politique de soutien (par subsides ?) afin d'accélérer ce déploiement. Une autre mesure envisageable serait de communiquer de manière proactive sur les chantiers communaux de rénovation des voiries pour coordonner les travaux et ainsi réduire les coûts pour les opérateurs.

Mes questions sont donc :

- Dans quelle mesure la commune suit-elle les plans des opérateurs de téléphonie en la matière
- Quelles mesures la commune met-elle en œuvre pour favoriser et faciliter le déploiement de nouvelles infrastructures de communication ?
- Quelles mesures supplémentaires la commune envisage-t-elle pour favoriser le déploiement d'infrastructures de communication à jour sur son territoire ?



En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire

Interpellation en vue du conseil communal du 23 juin 2021: **Festivités avenue de l'astronomie**

Depuis janvier 2021, les bus 65 et 66 sont déviés de leurs trajets au niveau de l'avenue de l'astronomie tous les samedis matins pour cause de "festivités" (explicités comme étant des mariages par la STIB**).

Chaque samedi entre 9h00 et 13h30 l'arrêt Madou sur l'avenue de l'astronomie est remplacé par l'arrêt boulevard Bischoffsheim aux n°22 - 25 (pour les bus en direction de gare centrale) et place Surllet de Chokier n°4 (pour les bus en direction de Machelen).

Cette première déviation implique que l'arrêt Quetelet direction Gare du nord est remplacé par celui de l'arrêt Botanique et l'arrêt Quetelet direction Machelen est remplacé par l'arrêt rue du Méridien n°8.

Dans certains cas, les usagers sont invités à se déplacer de l'autre côté de la petite ceinture pour prendre le bus. Un trajet qui n'est pas facile pour les personnes à mobilité réduite ou celles qui doivent porter des bagages.

Au vu de la courte justification présentée sur le site de la STIB* et vu la réponse de la STIB à une question posée sur Twitter le 16 juin 2021**, il serait utile d'avoir plus d'informations venant de la commune concernant ces festivités et les impacts qui en découlent.

Dès lors :

Pourriez-vous nous expliquer comment le blocage des arrêts de bus de la rue de l'astronomie bénéficie aux festivités ?

Savez encore pour combien de temps les festivités vont encore avoir lieu avenue de l'astronomie ?

Avez-vous estimé l'impact de ces déviations pour les usagers de la STIB ? Si oui, pourriez-vous nous la partager ?

Muhire Jean Michel

*https://www.stib-mivb.be/travaux-werken.html?_rid=osppt210061&l=fr

**<https://twitter.com/STIBMIVB/status/1405096689627799559?s=19>

Emplois à la Tour Victoria Regina ; interpellation introduite par
Mme Charlotte Velge, Conseillère communale.

Dans un an, les travaux de rénovation de la Tour Victoria Regina (ex tour IBM) devraient être achevés. Située au cœur du quartier de Nord de Saint Josse, le nouveau bâtiment se veut un projet mixte qui regroupera dans un même lieu des bureaux, des espaces de coworking, un centre de réunion et un hôtel.

Le groupe hôtelier anglais Ennismore fera son entrée en Belgique en y ouvrant son 11^{ème} hôtel The Hoxton. Cet hôtel comprendra 198 chambres, un restaurant au 22^{ème} étage de la tour et un bar rooftop. Ennismore y installera également un coworking.

L'ensemble des projets du groupe Ennismore s'installera sur 5.500m² et offrira 700 postes de travail.

C'est sur cette dernière information que je souhaiterais interpellier le conseil. En effet, 700 nouveaux postes de travail sur Saint-Josse pour le printemps 2022 c'est une opportunité d'emploi qu'il ne faudrait pas manquer.

Un hôtel, un restaurant, un bar offrent des possibilités d'emploi variées en terme de compétences et de contenus: femme ou valet de chambre, réceptionnistes, technicien.ne de surface, cuisinier, serveur, barman, logsticien.ne... autant de métiers qui pourraient intéresser nos concitoyens.

En outre, résider dans la même commune que ce futur complexe hôtelier est un avantage pour les chercheurs d'emploi tennodois. En effet, ces métiers de l'Horeca requièrent souvent des horaires en shift ou de nuit et la proximité géographique domicile-lieu de travail est un plus pour les travailleurs mais également pour l'employeur : moins de retard dus à des imprévus sur le trajet, flexibilité dans les horaires de travail etc

Il est donc important d'anticiper ce recrutement de 700 postes de travail et de faire en sorte que les Tennodois y aient accès.

La Mission locale de Saint-Josse, propose justement un service de recrutement pour les employeurs et on pourrait donc envisager qu'elle prenne contact avec ce futur employeurs pour collaborer sur ce recrutement important en y proposant des candidats tennodois, pré-sélectionnés et préparés par ses services.

N'oublions pas également que l'antenne mère d'Actiris se trouve également sur Saint-Josse et qu'elle peut également être un partenaire pour ce recrutement.

Enfin, il serait peut-être intéressant d'envisager une implication du service emploi ou insertion du CPAS de Saint-Josse pour la mise à l'emploi de leurs bénéficiaires ou la création de poste sous contrat article 60 si cela est opportun.

Bien que la fin des travaux soit annoncée dans un an, c'est maintenant qu'il faut prendre les premiers contacts avec cet employeur et je souhaiterais savoir si des démarches ont déjà été initiées par les acteurs de l'emploi tennodois ?

Qu'est ce qui est envisagé pour faciliter l'accès des chercheurs d'emploi de saint-Josse à ce recrutement de 700 nouveau postes de travail ?

Quels sont les contacts déjà pris ?

Quelles expériences passées de ce type ont déjà été menées ?

Avec quelle évaluation et leçons tirées ?